

BLAGNAC, le 01/10/2026



PRIME CARBURANT, AGIR PLUTOT QUE SUBIR

Grâce à la ténacité de **FO**, le **calendrier des NAO vient d'être avancé et les négociations vont enfin démarrer.**

Retour sur un combat syndical mené par **FO** pour protéger votre pouvoir d'achat.

Chronologie d'une victoire syndicale

21 mai 2026, Annonce gouvernementale

Le gouvernement annonce le doublement du plafond de la prime carburant exonérée de cotisations et d'impôt, passant de 300 € à 600 € et supprime les restrictions d'accès à cette prime, **pour l'année 2026 uniquement.**

Cette prime défiscalisée peut être versée par les employeurs aux salariés. Jusqu'à cette annonce du gouvernement, la prime pouvait être versée seulement aux salariés résidant dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants.

27 mai 2026, FO interpelle la direction

Compte tenu de cette annonce du gouvernement, **FO** écrit immédiatement à la direction pour demander l'ouverture formelle de négociations sur cette prime.

28 mai 2026, Premier engagement de la direction

En réunion CSE, la direction confirme acter la demande de **FO** et indique être en attente du retour du groupe.

30 juin 2026, Accord de principe du groupe

La direction annonce en réunion CSE avoir eu le feu vert du groupe, mais que son versement sera conditionné aux prochaines Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

11 septembre 2026, Tentative de calendrier NAO tardif de la direction

La direction souhaite planifier les réunions de négociations NAO de mi-novembre à mi-décembre.



Alerte FO :

Ce calendrier tardif mettait en péril le versement de la prime sur 2026 ! Pour bénéficier légalement du relèvement du plafond et des exonérations, la prime doit impérativement être versée au plus tard sur la paie de novembre 2026.

23 septembre 2026, Relèvement du plafond à 1 000 €

Le gouvernement annonce le relèvement du plafond de la prime carburant 2026 qui est porté à 1 000 €.

29 septembre 2026, La direction donne raison à FO !

Face à nos arguments juridiques, la direction donne raison à **FO** et annonce que les négociations NAO débiteront dès le mercredi 7 octobre **afin que la prime carburant puisse bien être versée sur la paie de novembre 2026.**



La position claire de **FO** pour les NAO :

Obtenir cette prime carburant est une étape indispensable, mais ne nous y trompons pas :

- La prime reste un coup de pouce ponctuel.
- La priorité absolue de **FO** reste de vraies **Augmentation Générale (AG) et Individuelles (AI) des salaires**, seules garantes d'un pouvoir d'achat pérenne et de droits sociaux consolidés.



Ne pas jeter sur la voie publique



forceouvriere.das@gmail.com